

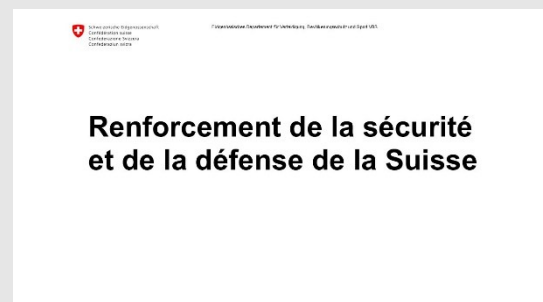


Commentaire de la présentation sur le renforcement de la sécurité et de la défense

Budget de l'armée, besoins et financement

Renforcement de la sécurité et de la défense de la Suisse

Diapo 1



Est-il nécessaire d'agir ?

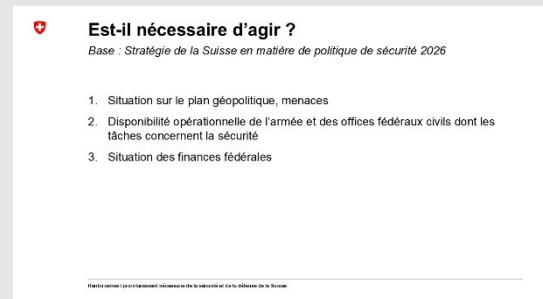
Diapo 2

Question centrale : « est-il nécessaire d'agir ? ». La réponse à cette question constitue la base des discussions sur le financement de l'armée et sur la sécurité dans notre pays.

- La conclusion du Conseil fédéral est claire : oui, nous devons agir. Il y a trois raisons à cela :
 - premièrement, la situation géopolitique,
 - deuxièmement, la disponibilité opérationnelle de l'armée et des services fédéraux civils,
 - troisièmement, la situation des finances fédérales.

Notre action s'aligne sur la stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de sécurité. Celle-ci entend la sécurité comme l'interaction entre les moyens civils et militaires. Mes explications comprennent deux volets :

- premièrement, j'expliquerai la nécessité d'agir pour renforcer la sécurité et la défense. Deuxièmement, je présenterai la proposition de financement du Conseil fédéral.





Contexte géopolitique

Diapo 3

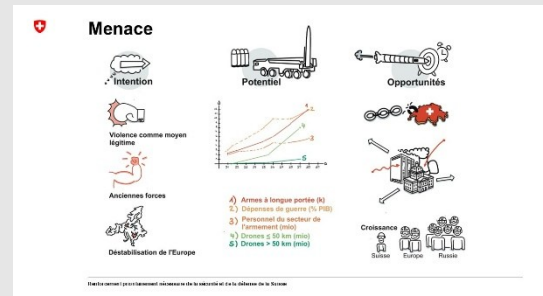
- Concernant la nécessité d'agir : le CF écrit dans la Stratégie de la Suisse en matière de politique de sécurité 2025 :
« La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine marque une césure dans le domaine de la politique de sécurité dont les répercussions se font également sentir directement en Suisse. La sécurité de la Suisse n'avait plus fait l'objet de menaces aussi graves et aussi variées depuis des décennies. »
- Fenêtre de vulnérabilité à compter de 2028 environ (passage de la Russie à une économie de guerre / engagement incertain des États-Unis envers l'Europe / réarmement trop lent en Europe).
- Les éléments de la césure dans la politique de sécurité sont les conflits hybrides, l'affaiblissement de l'ordre international, les nouvelles formes et les nouveaux moyens de confrontation.



Menace

Diapo 4

La menace est évaluée selon trois critères : le potentiel, l'intention et les circonstances.



Menace pour la Suisse

Diapo 5

- La menace la plus probable pour la Suisse est constituée par la menace à distance et les conflits hybrides (concrètement : drones, cyberattaques, sabotage, désinformation).
- La Suisse est déjà la cible de conflits hybrides : en cas de dégradation de la situation, leur intensité pourrait rapidement s'accroître. Principales cibles : les infrastructures critiques d'importance transnationale (axes routiers, données et énergie) et la Genève internationale.
- Les pannes affectant nos infrastructures critiques ont des répercussions à l'étranger aussi (secteurs de l'énergie, des finances, de la logistique et des données).
- La question est donc surtout de savoir ce que nous voulons protéger, et moins de qui nous devons nous protéger.
- De plus : nous devons veiller à ne pas être perçus comme un risque pour la sécurité en Europe si nous ne pouvons pas protéger suffisamment notre pays.

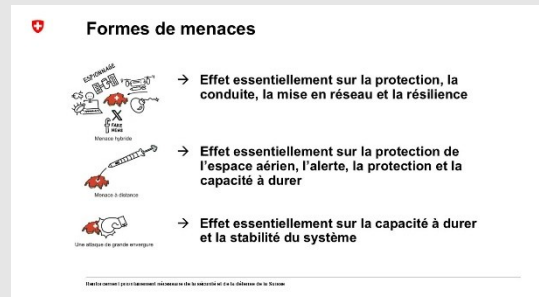




Formes de menaces

Diapo 6

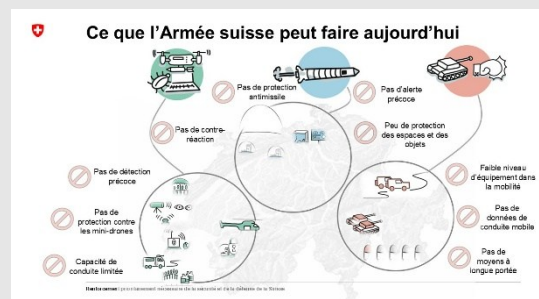
- Pour faire simple, du point de vue militaire, nous faisons la distinction entre trois formes de menaces :
 - la menace hybride : cyberattaques, petits drones, désinformation, sabotage, espionnage
 - la menace à distance : avions, missiles, drones à longue portée ; caractéristiques : grande précision, délais d'alerte très courts et potentiel de dommages considérable
 - l'attaque de grande envergure : plutôt improbable actuellement, mais cela peut changer.



Ce que l'Armée suisse peut faire aujourd'hui

Diapo 7

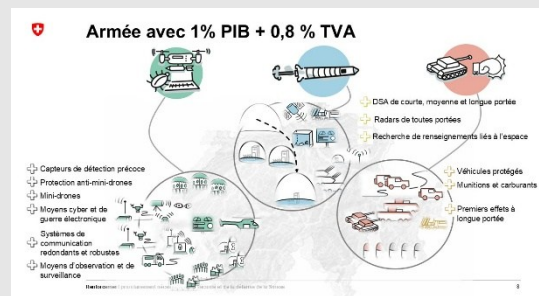
- Voici ce que notre armée est actuellement capable de faire au vu de la menace :
- l'armée est pour l'essentiel une armée d'instruction ; elle exécute à la satisfaction générale des missions de protection et d'appui et des engagements subsidiaires (WEF) ;
- les processus et les structures de la coopération civilo-militaire sont établis.
- Actuellement, seul un petit nombre d'infrastructures critiques peuvent être protégées, et pour une courte période (p. ex. 2 à 3 centrales nucléaires, 1 aéroport civil, 2 à 3 centres logistiques, 1 ou 2 bâtiments gouvernementaux et 3 à 5 nœuds de circulation). Les conséquences sont lourdes : à l'heure actuelle, l'armée ne peut pas protéger notre pays efficacement contre les menaces les plus probables telles que les drones ou d'autres menaces aériennes. Et comme elle ne dispose pas d'images complètes de la situation, de telles attaques pourraient être lancées sans que nous puissions les déceler à temps.
- Au vu du contexte actuel, l'état de l'Armée suisse peut être considéré comme insatisfaisant. Nous ne sommes pas en mesure d'écarter ces menaces.



Armée avec 1 % de PIB + 0,8 % de TVA

Diapo 8

- Voici ce que l'armée pourra faire selon la proposition présentée ici : la croissance à 1 % du PIB et le relèvement de 0,8 % de la TVA permettront de renforcer la défense contre les menaces hybrides et amélioreront considérablement notre capacité à écarter les menaces à distance. Un plus grand nombre d'objets pourront être protégés. Les menaces seront détectées plus tôt, la capacité de conduite sera plus résiliente et la capacité à durer sera plus importante. La protection contre les mini-drones pourra être étendue à d'autres infrastructures critiques. Les systèmes d'exploration et d'observation tactiques, complétés par des moyens cyber et électromagnétiques, permettront de mieux comprendre la situation et d'améliorer la capacité de réaction. Les terminaux protégés (radio, moyens TIC), les systèmes d'information et de conduite résilients et les moyens de communication radio tactiques augmenteront la capacité de conduite à tous les échelons. Les brouilleurs de signaux mobiles et les systèmes de protection pourront sécuriser simultanément plusieurs sites et formations mobiles. La capacité de conduite sera ainsi





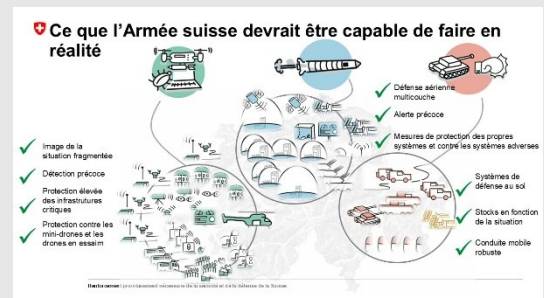
indépendante du réseau de communication civil. La protection physique des militaires durant les missions d'observation et de surveillance sera renforcée.

- Contre la menace à distance, la défense sol-air sera mieux échelonnée et de manière plus robuste d'autant que les stocks de munitions seront aussi augmentés. Des systèmes de portée différente – tels qu'IRIS-T SLM et Patriot – pourront être engagés de manière échelonnée et combinés avec efficacité. Des capteurs supplémentaires amélioreront l'image de la situation : des systèmes radar modernes de toutes les portées nécessaires, des capteurs passifs et des contributions liées à l'espace orbital raccourciront le temps de réaction.
- Plusieurs infrastructures critiques et les espaces aériens prioritaires (dont la surface défendue aura triplé par rapport à aujourd'hui) seront mieux protégés. Les moyens de défense au sol seront utilisés de manière plus échelonnée et combinée que maintenant, où ils ne sont engagés que ponctuellement.
- En cas d'attaque de grande envergure, l'essentiel est de maintenir les capacités et de les développer ponctuellement et, plus tard, de procéder à un rééquipement complet.

Ce que l'Armée suisse devrait être capable de faire en réalité

Diapo 9

- Les objectifs des 15 prochaines années sont en cours d'élaboration.
- Il est nécessaire de disposer d'une image nationale et globale de la situation contre les menaces hybrides. La protection des infrastructures critiques doit être augmentée de manière substantielle. Les mini-drones et les drones en essaim doivent pouvoir être efficacement écartés.



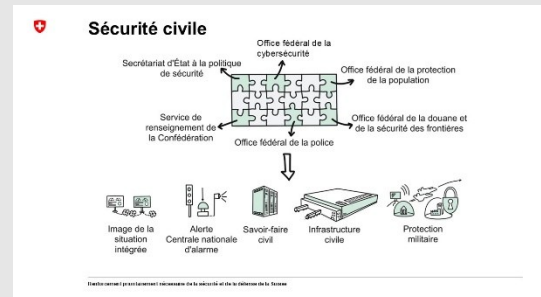
- Le système de défense antimissile et aérienne multicouche contre les menaces à distance doit intégrer une capacité d'alerte précoce, aussi contre de nouveaux types de menaces. Les systèmes de conduite permettent de fonctionner avec de courts temps de réaction et sont redondants, protégés et automatisés.
- Conclusion : afin d'assurer la capacité d'action de l'armée de manière crédible, des investissements dans le maintien de la valeur, la stabilisation et le développement ciblé des capacités sont indispensables.
- Les moyens supplémentaires seront essentiellement consacrés aux domaines de capacité améliorant la protection immédiate de la population et des infrastructures critiques contre les menaces les plus probables. Il s'agit notamment de renforcer la détection précoce, les systèmes de conduite et de communication, la résilience dans le cyberspace et l'espace électromagnétique et de se protéger contre les menaces à distance.
- L'équipement personnel est lui aussi important : les militaires de milice doivent être nettement mieux équipés. Il est synonyme de protection personnelle immédiate et c'est une condition de base pour la capacité d'engagement de la troupe. Toute personne accomplissant son service militaire doit pouvoir compter sur le fait qu'elle est protégée de la meilleure manière possible. Améliorer l'équipement personnel ne renforce pas seulement la capacité de survie en engagement, mais aussi la motivation, la confiance et la crédibilité de l'armée dans son ensemble.
- Dans l'ensemble, les investissements prévus serviront à rétablir un profil des capacités adapté à la menace. Ils accroissent la stabilité, l'effet de protection et la capacité de réaction.



Sécurité civile

Diapo 10

- En plus de l'armée, les offices fédéraux civils dont les tâches concernent la sécurité doivent être renforcés, notamment parce qu'ils sont appelés à intervenir également en situation de conflit hybride. Pour être pleinement efficace, la protection militaire doit pouvoir s'appuyer sur un service de renseignement, une expertise de la protection NBC, des infrastructures de protection civiles, la protection civile, un système d'alerte civil, des informations sur les événements, un réseau de suivi de la situation, une communication de sécurité et une capacité de résilience face aux crises.



Situation du marché de l'armement

Diapo 11

- Un élément important vient s'ajouter aux défis présentés plus haut : la Suisse n'est actuellement de loin pas le seul pays d'Europe qui souhaite renforcer sa capacité de défense ou doit le faire, vu la situation sur le plan de la politique de sécurité. Cette tension sur le marché de l'armement a des conséquences pour la Suisse, pour ce qui est tant des besoins financiers que de la durée des processus d'acquisition. L'industrie d'armement internationale est fortement sollicitée. La forte demande entraîne déjà une hausse des prix allant jusqu'à 40 % et une prolongation des délais de livraison allant jusqu'à 6 ans. À cela s'ajoute que les investissements d'armement prévus en Europe d'un montant allant jusqu'à 800 milliards d'euros nourrissent la concurrence pour s'assurer les capacités de production et les matières premières. Ce volume d'investissements correspond environ au sextuple du chiffre d'affaires militaire annuel des grands producteurs européens d'armement.
- Il est nécessaire de verser des acomptes correspondant au tiers du prix d'achat au moins.
- Tout report de commande augmente le risque de manquer une fenêtre de production. D'autres États ont comme priorité de réalimenter leurs arsenaux du fait du soutien apporté à l'Ukraine.
- En cas de commande tardive, les prix sont plus élevés et la livraison plus incertaine.



Cadre financier

Diapo 12

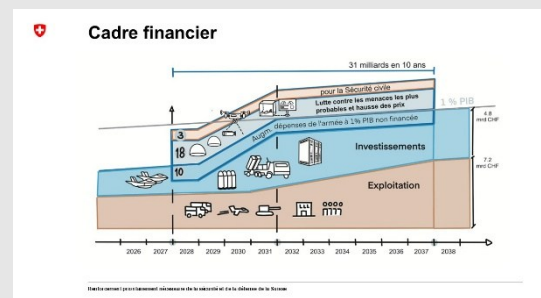
Comment allons-nous faire face à ces défis ?

Cadre financier

Étant donné la menace, les capacités de l'armée et la situation du marché de l'armement, les besoins seront, à compter de 2028, d'environ 31 milliards de francs, pour une période de dix ans. Ces besoins sont dus à trois éléments.

- **Réaction à la menace et au marché de l'armement**

Quelque 18 milliards de francs sont nécessaires pour les acquisitions et l'exploitation des systèmes permettant d'écartier les menaces les plus probables (drones, attaques à distance, cyberattaques, attaques visant les infrastructures critiques) et pour les biens immobiliers et les stocks (munitions et pièces de rechange). Ce montant tient compte des hausses de prix sur le marché de l'armement





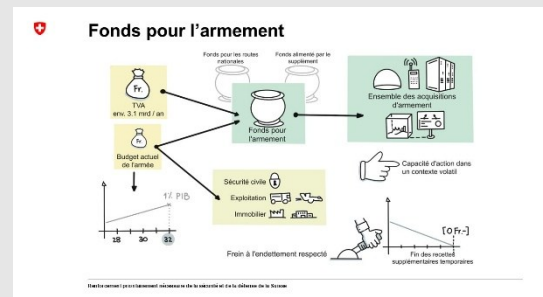
jusqu'à 40 %. Sans moyens financiers supplémentaires, les crédits disponibles ne permettraient d'acquérir qu'un nombre moins élevé de systèmes et de ne réaliser qu'une partie des projets actuels.

- **Renforcement de la sécurité et de la défense prévu jusqu'ici – Financement de la croissance**
Le montant nécessaire pour atteindre 1% du PIB ne fait pas entièrement l'objet d'un contre-financement. 10 milliards sont destinés à des projets permettant de combler les principales lacunes capacitaires et sont déjà prévus dans la hausse planifiée des dépenses de l'armée pour atteindre 1 % du PIB d'ici 2032. En font notamment partie :
 - augmentation de la capacité à durer en cas d'attaques à distance et en cas de conflits hybrides par la constitution de stocks de munitions et la mobilité protégée (transport de troupe et service sanitaire) ;
 - investissements dans la conduite et la mise en réseau de l'armée et investissements visant à accroître la protection et l'effet dans le cyberspace et l'espace électromagnétique ;
 - investissements permettant le maintien des capacités de l'armée en tant que système global, étant donné que nombre de ses systèmes (dont certains datent de la fin des années 1960) atteignent la fin de leur durée d'utilisation (p. ex. famille des chars de grenadiers M113, obusier blindé M109).
- **Renforcement des offices fédéraux civils dont les tâches concernent la sécurité**
Quelque 3 milliards sont nécessaires pour renforcer les prestations visant à assurer la sécurité dans un contexte de menace hybride.
 - Pour couvrir ces besoins financiers, le Conseil fédéral propose, pour une période limitée de dix ans, une augmentation affectée de la TVA de 0,8 point.
 - Ce relèvement de la TVA générerait des recettes d'environ 3,1 milliards par an sur la période de dix ans prévue.

Fonds pour l'armement

Diapo 13

- Les recettes seront versées dans un fonds pour l'armement ayant une capacité d'endettement. Tant qu'il existera, ce fonds financera donc l'ensemble des dépenses liées aux acquisitions d'armement. Les montants prévus dans le budget ordinaire de l'armée pour financer ces acquisitions seront également versés dans le fonds. Cela permet de garantir que les recettes provenant de la TVA soient réellement utilisées pour des projets d'armement et qu'elles ne soient pas détournées de leur but premier.
- Le fonds pour l'armement permettra de couvrir les concentrations de paiements et les acomptes pour les acquisitions prioritairement nécessaires. Il augmentera la marge de manœuvre si la situation continue de se dégrader, sans devoir réduire d'autres moyens non affectés. Les versements anticipés raccourciront en outre le temps d'attente et les systèmes pourront ainsi être mis en service plus rapidement.
- Ce mécanisme n'est toutefois pas automatique. Dans le cadre du budget, le Parlement décide des versements supplémentaires et des prélèvements destinés aux dépenses d'armement.
- Le fonds pour l'armement est comparable au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Il existe en outre déjà un fonds ayant une capacité d'endettement, à savoir le fonds alimenté par le supplément, pour lequel le Parlement a explicitement souhaité une capacité d'endettement. Le fonds pour l'armement peut contracter auprès de la Trésorerie fédérale des prêts allant jusqu'à 6 milliards. À partir de la cinquième année, ce plafond est réduit d'un milliard. À l'échéance du relèvement de la TVA, les dettes seront entièrement remboursées. Le frein à l'endettement est ainsi respecté.

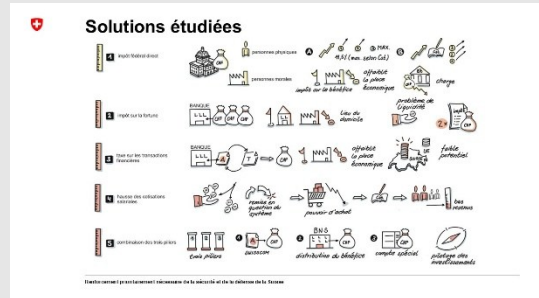




Solutions étudiées

Diapo 14

- Les besoins doivent être financés par des recettes supplémentaires. Le Conseil fédéral a examiné plusieurs possibilités de financement.
- Outre le relèvement de la TVA, celui de l'impôt fédéral direct, de la taxe sur les transactions financières, de l'impôt sur la fortune et des cotisations salariales a été étudié.
- La TVA réduit certes le pouvoir d'achat et, partant, les incitations à la performance.



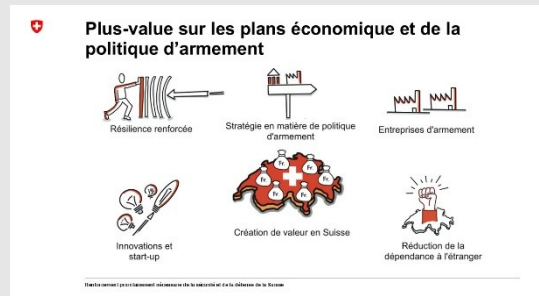
La TVA nuit cependant moins à l'économie que l'impôt fédéral direct, notamment parce qu'elle entame moins l'attractivité de la place économique. En tant qu'impôt sur la consommation, elle n'influe pas sur la décision des entreprises d'investir ni sur celle des ménages d'épargner. Contrairement à l'impôt fédéral direct, elle n'entre pas en concurrence avec le substrat fiscal cantonal.

- Le Conseil fédéral a décidé de proposer de relever la TVA car il s'agit de l'option la plus favorable à l'économie et à la société.
- Le taux normal de la TVA (actuellement de 8,1 %) serait relevé de 0,8 %. Le taux réduit (2,6 %) serait relevé de 0,3 % et le taux spécial pour les prestations du secteur de l'hébergement (3,8 %) de 0,4 %.

Plus-value sur les plans économique et de la politique d'armement

Diapo 15

Les moyens supplémentaires mis rapidement à disposition seront dépensés de manière à créer une valeur ajoutée substantielle en Suisse. Cela correspond à la stratégie du Conseil fédéral en matière de politique d'armement et renforce la résilience et la place industrielle suisse. Les entreprises d'armement, l'innovation et les start-up seront stimulées en Suisse. La dépendance à l'étranger sera réduite.

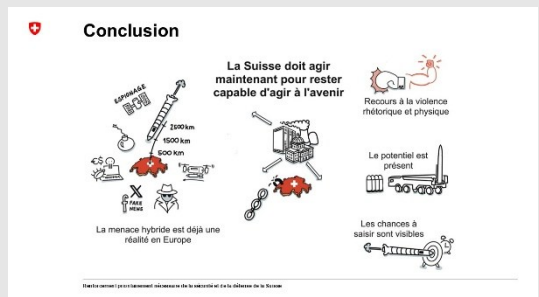


Conclusion

Diapo 16

La Suisse n'est pour l'heure pas suffisamment protégée contre les scénarios de menaces les plus probables. Prendre la situation en matière de politique de sécurité au sérieux signifie disposer des moyens nécessaires. Il s'agit d'être capable d'agir en cas de crise ou d'urgence.

C'est la raison pour laquelle il est important que les recettes supplémentaires soient mises le plus rapidement possible à disposition pour renforcer la sécurité et la défense.



Le Conseil fédéral a mis le projet en consultation. Les résultats seront disponibles fin mai. Le dossier sera ensuite traité au Parlement. La votation populaire pourra lieu avoir au plus tôt le 6 juin 2027. Le relèvement de la TVA pourrait ainsi entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2028.